

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 20 FEVRIER 2025 à 18H45
Salle de l'Envol

En présence de dix-sept bourgeois et une non-bourgeoise, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Après les salutations d'usage il accueille les nouveaux conseillers Damien Luisier et Ivan Denis. Puis il indique qu'en raison du changement de législature, la tenue de la présente assemblée traitant du budget a été légalement décalée avant la fin février. Enfin il annonce quelques excusés et rappelle l'ordre du jour en précisant que les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée étaient à disposition des bourgeois depuis vingt jours.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 4 juin 2024.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Réviseur des comptes

Le président informe les bourgeois qu'à chaque changement de législature il est obligatoire de nommer un réviseur des comptes pour la nouvelle période.

La bourgeoisie de Saillon travaillant historiquement avec la fiduciaire Dini & Associés SA, il est donc proposé de renouveler ce mandat.

- Nomination

L'assemblée bourgeoisiale décide, à 16 voix pour et une abstention, de nommer la fiduciaire Dini & Associés SA à la fonction de réviseuse des comptes pour la période 2025-2028.

3. Commission bourgeoisiale

La Loi sur les communes, dans son article n° 51, indique qu'en l'absence d'un conseil bourgeoisiale, les bourgeoisies sont administrées par le conseil municipal. Dans ce cas, l'assemblée bourgeoisiale doit nommer, pour la période législative, une commission bourgeoisiale composée de bourgeois.

Cette situation s'applique pour Saillon et il est proposé à l'assemblée de nommer sept membres.

- Nomination

Le conseil bourgeoisial décide à l'unanimité de nommer :

- Le conseiller Damien Luisier à la fonction de président de la commission bourgeoisiale, puis
- Aux fonctions de membres : Carine Bertuchoz, François Rossier, Bertrand Roduit, Sacha Roduit, Bastien Cheseaux et Maël Cheseaux.

2. Budget 2025 de la bourgeoisie

- Lecture et commentaires

Le président Thurre commente le budget 2025 de la bourgeoisie qui est mis à disposition des bourgeois. Il est précisé que, dans le but de laisser la nouvelle commission bourgeoise étudier les possibilités financières de la bourgeoisie, aucun investissement n'a été programmé pour l'année 2025.

Ce budget présente un excédent de charges de Fr. 53'605.-

- Adoption

L'assemblée bourgeoise adopte le budget 2025 à l'unanimité.

3. Planification financière

- Lecture

La planification 2025-2028, disponible dans le fascicule mis à disposition, est portée à la connaissance des bourgeois. Celle-ci s'oriente vers une diminution constante de la fortune et une augmentation des capitaux de tiers.

4. Divers

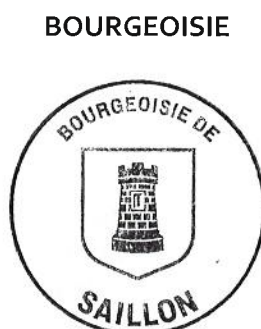
Le président Charles-Henri Thurre :

- Remercie la commission « Luy d'Août » pour la bonne collaboration ;
- Indique que les travaux de rénovation du virage n° 5 de la route de Sinlio a pris du retard car le canton a demandé une étude hydrologique.

Un représentant des amis du marbre informe que la déviation piétonne mise en place pour éviter ce virage n° 5 n'est pas praticable et souhaite à ce qu'il soit refait. Il lui est répondu qu'il n'est malheureusement pas possible de créer un nouvel accès à travers ce tronçon de forêt.

La parole n'étant plus demandée, le président Thurre clos cette assemblée avec les remerciements d'usage.

Il est 19h15.


Le Président
Charles-Henri Thurre
Le Secrétaire
Boris Clerc